

 CENTRE HOSPITALIER DE MACON INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET D'AIDES-SOIGNANTS DE MACON	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE INFORMATIONS SUR LES EPREUVES DE SELECTION FORMATION AIDE-SOIGNANTE Réf. : IF-DOC-019	Version : 1 
---	---	---

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

ET D'AIDES SOIGNANTS

Boulevard Louis Escande

71018 MACON Cedex

Tel : 03-85-27-51-07

e.mail : ifsi@ch-macon.fr

Site internet : www.ifsi-macon.fr

I.F.A.S. DE MACON

INFORMATION SUR LA SELECTION JUIN 2026

DONNANT ACCES A LA FORMATION

AIDE-SOIGNANTE – RENTREE 31 AOUT 2026

MAJ : Janvier 2026

1 – INFORMATIONS, DATES A RETENIR ET CONSIGNES A RESPECTER

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation aide-soignante

L'entretien d'une durée de 15 mn est réalisé par un jury composé d'un formateur et d'un aide-soignant. Ces entretiens se dérouleront sur les mois de mai et juin 2026 sur convocation individuelle envoyée au candidat.

Le nombre de places pour cette rentrée de août 2026 sera de 45 (promotions professionnelles comprises).

L'admission définitive est subordonnée :

- ⊕ **A la production, au plus tard le jour de la rentrée**, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé par l'ARS, attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.
- ⊕ **A la production, au plus tard le jour de la rentrée**, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues le cas échéant par les dispositions du titre 1^{er} de la troisième partie législative du code de la santé publique.

Entrée en formation aide soignante de janvier 2026, organisation de la sélection :

PLANIFICATION	ECHEANCES
Ouverture des inscriptions	A partir du 7 janvier 2026. Dossier à télécharger sur note site internet www.ifsi-macon.fr en page d'accueil (actualités)
Date limite d'inscription	Lundi 8 juin 2026 (cachet de la poste faisant foi)
Entretiens avec le jury d'admission	Mai, juin 2026 sur convocation individuelle
Affichage des résultats d'admission	Vendredi 26 juin 2026 à 14h00 sur le site internet de l'institut, à l'institut et par courrier individuel aux candidats
Rentrée	Lundi 31 août 2026

Selon l'article 6 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié par les arrêtés du 12 avril 2021 article 1, les candidats envoient leur dossier en recommandé/AR ou le déposent directement au secrétariat de l'IFAS de MACON entre 8h et 16h.

3 – PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER

A fournir par tous les candidats pour le dossier d'inscription

- La fiche d'inscription remplie et signée** avec une photo d'identité récente, en couleur, format 4,5 X 3,5, collée à l'emplacement réservé.
- Les pièces justificatives demandées sur la fiche d'inscription numérotées de 1 à 10.**

ATTENTION

**Les pièces numérotées 1-2-3-4 et 10 sur la fiche d'inscription sont à fournir impérativement.
Une seule de ces pièces manquantes entraînera le refus du dossier et le retour de ce dernier.**

 REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE CENTRE HOSPITALIER DE MACON INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET D'AIDES-SOIGNANTS DE MACON	DECLARATION CNIL Réf. : IF-FOR-028
--	--

L'affichage des résultats de sélection à l'**Institut de Formation en Soins Infirmiers et l'Institut de Formation Aides Soignants de MACON** paraîtra sur le site Internet de l'**IFSI-IFAS**.

Selon la CNIL¹, le droit de regard sur ses propres données personnelles vise aussi bien la collecte des informations que leur utilisation. Ce droit d'être informé est essentiel car il conditionne l'exercice des autres droits tels que le droit d'accès ou le droit d'opposition.

*« Toute personne a la possibilité de s'opposer, pour des motifs légitimes,
à figurer dans un fichier ».*

A ce titre, il vous est demandé de **cocher la réponse qui vous convient** ci-dessous :

- J'accepte** que mon nom figure sur une liste des candidats diffusée sur le site Internet de l'IFSI-IFAS de Mâcon pour les épreuves de sélection et les parutions à venir en cas d'admission définitive.
- Je refuse** que mon nom figure sur une liste des candidats diffusée sur le site Internet de l'IFSI-IFAS pour les épreuves de sélection et les parutions à venir en cas d'admission définitive.

NOM (de jeune fille, suivi du nom d'épouse) - **Prénom** :

Date : _ _ / _ _ / 20 _ _

Signature

¹ Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

SELECTION AIDE SOIGNANTE JUIN 2026 - RENTREE DE AOUT 2026
 FICHE D'INSCRIPTION DANS L'INSTITUT DE FORMATION AIDES SOIGNANTS DE MACON

**Pour des raisons de lisibilité, veillez remplir ce document en majuscules
 (adresse mail comprise)**

(Avant de remplir les rubriques ci-dessous, lisez attentivement la notice jointe)

NOM :

NOM D'EPOUSE :

PRENOM(S) :

DATE DE NAISSANCE :

M

F

NATIONALITE :

SEXE :

ADRESSE : N° ET RUE

CP

Ville

MAIL(en majuscules) :

TELEPHONE (obligatoire) :

PORTABLE :

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER DE SELECTION

- 1 Une copie de pièce d'identité
- 2 Une lettre de motivation **manuscrite**
- 3 Un Curriculum Vitae
- 4 **Un document manuscrit** relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document ne doit pas excéder deux pages.**
- 5 Copie des originaux des diplômes ou titres traduits en français.
- 6 Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- 7 Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).
- 8 Pour les ressortissants hors union européenne, un titre de séjour valide pour toute la période de formation.
- 9 Justificatif n° identifiant pôle emploi (pour les demandeurs d'emploi)
- 10 L'attestation CNIL jointe complétée et signée

Situation avant l'entrée en formation

Salarié <input type="checkbox"/>	Indemnisé <input type="checkbox"/>	N° identifiant pôle emploi : (joindre un justificatif)
Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/>	Non indemnisé <input type="checkbox"/>	Date d'inscription à Pôle emploi :

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A _____

le _____ / _____ / 2026

SIGNATURE

PHOTO D'IDENTITE
 COULEUR RECENTE

A COLLER

N° Concours :

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

LE 8 JUIN 2026

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATIF

VERIFICATION DES PIECES DU DOSSIER

1 - Photocopie recto/verso pièce d'identité	<input type="checkbox"/>				
2 - Lettre manuscrite	<input type="checkbox"/>				
3 - CV	<input type="checkbox"/>				
4 - Document manuscrit (2 pages)	<input type="checkbox"/>				
5 - Copies des diplômes ou titres en français	<input type="checkbox"/>				
6 - Copies résultats ou appréciations scolaires	<input type="checkbox"/>				
7 - Attestations travail ou appréciations employeurs	<input type="checkbox"/>				
8 - Titre de séjour valide à l'entrée en formation	<input type="checkbox"/>				
9 - Justificatif N° identifiant pôle emploi	<input type="checkbox"/>				
10 - Attestation CNIL	<table border="1"> <tr> <td>Accepte</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Refuse</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Accepte	<input type="checkbox"/>	Refuse	<input type="checkbox"/>
Accepte	<input type="checkbox"/>				
Refuse	<input type="checkbox"/>				

**Attention : Les pièces 1 - 2 - 3 - 4 et 10 (ci-dessus)
 sont à fournir impérativement dans votre
 dossier.Une seule de ces pièces manquantes
 entraînera le refus du dossier.**

NE PAS PLIER MERCI

**Modalités de financement des formations d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture,
d'ambulancier, d'accompagnant éducatif et social**

Ma situation avant l'entrée en formation	Financement du coût de la formation
<p>Je suis en formation initiale (sans rupture de scolarité) <u>avant</u> la formation. (hors formation AES)</p> <p>Pour les parcours complets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - je suis inscrit à Pôle Emploi au plus tard la veille de l'entrée en formation toutes catégories confondues hors contrat d'avenir - je ne suis pas titulaire d'une qualification professionnelle dans les 2 ans précédent l'entrée en formation sauf CAP Petite enfance - je n'ai pas obtenu un diplôme paramédical et/ou relevant du secteur social - je ne suis pas démissionnaire d'un CDI à temps plein ou partiel dans les 4 mois précédent l'entrée en formation - je ne suis pas en congé parental <p>Pour les parcours partiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - je suis titulaire d'un BAC PRO SAPAT / ASSP + critères ci-dessus (hors formation AES) <p>Pour les parcours "passerelles" :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les parcours "passerelles" : je suis titulaire d'un des diplômes suivants : auxiliaire de puériculture, aide-soignant, ambulancier, assistant de vie aux familles, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, mention complémentaire aide à domicile <p>Je suis sans emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> - je ne suis pas inscrit à Pôle Emploi <p>Je suis salarié</p> <ul style="list-style-type: none"> - je travaille dans un établissement public - je travaille dans un établissement privé 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge par le Conseil Régional du coût de la formation pour les parcours complets et partiels issus des bacs pro SAPAT/ASSP - ATTENTION ! Les titulaires d'un BAC PRO SAPAT OU ASSP ne seront pas pris en charge sur parcours complet. - Frais d'inscription à la charge de l'apprentant (en parcours complet et partiel) à hauteur de 184€ - <u>Impossibilité de déposer une demande de bourse</u> <p>Formulaire de demande de prise en charge à retirer auprès des écoles ou sur le site du Conseil Régional</p>